



Information de paiement :

Compte :

IBAN BE30 0910 1940 7911 (BIC : GKCC BE BB) de l'Administration Communale de Jette, chaussée de Wemmel n°100, 1090 Jette,

Communication : « permis d'environnement de classe 1A-1B-2/modification/prolongation /Déclaration de classe 3 » - suivi de l'adresse de l'exploitation.

Frais de dossier :

Permis d'environnement de classe 1A	640,03 €
Certificat d'environnement de classe 1A	640,03 €
Permis d'environnement de classe 1A après certificat	562,32 €
Permis d'environnement de classe 1B	265,19 €
Certificat d'environnement de classe 1B	265,19 €
Permis d'environnement de classe 1B après certificat	187,48€
Permis d'environnement de classe 2	168,21 €
Prolongation d'un permis d'environnement de classe 2	116,36 €
Modification d'un permis d'environnement de classe 2	116,36 €
Déclaration préalable (permis d'environnement de classe 3)	116,36 €

